RENCONTRE DU 2 MAI 2023

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 2 mai 2023, à 19 h 30, à la salle Denis-Brûlé de l'école Chavigny située au 365, rue Chavigny à Trois-Rivières, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
Comité EHDAA	Maria Lira	-
Académie les Estacades	Philippe Durand	-
École alternative Freinet de Trois-Rivières	Patrick Hamel	-
École aux Deux-Étangs	Alexandra Dupont	-
École Belle-Vallée	Ménaïk Bleau	-
École Cardinal-Roy	Djoher Essabah Bakhouche	-
École Chavigny	Marie-Lise Tolley-Bruneau	-
École Curé-Chamberland	Maryse Trudel	-
École de la Source	-	Catherine Delisle
École de l'Envolée	Shana Myriam Ravary	-
École de musique Jacques-Hétu	Nicolas Ribes Turgeon	-
École de Pointe-du-Lac	Marie-Mélie Pépin	-
École des Bâtisseurs	Daniel Dupont	-
École des Champs-et-Marées	-	Jonathan Richard
École du Bois-Joli	Stéphanie Bellemare	-
École intégrée des Forges	Sophie Marcotte	-
École Jacques-Buteux	Pier-Luc Savard	-
École Laviolette	Christian Coulombe	-
École les Terrasses	-	Justine Henry
École Marguerite-Bourgeois	Manon Ricard	-
École Marie-Leneuf	Mélissa Larose	-
École Mond'Ami	Julie Normandin	-
École Notre-Dame-du-Rosaire	Audrey Allard	-
École primaire de l'Académie-Sportive	Kathleen Dubé	-
EPEI – Secteur centre	Cindy Champagne	-

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
EPEI – Secteur-Est	-	Betzayda Manrique Piedrahita
École secondaire des Pionniers	Hanaa Ghaffar	-
École secondaire l'Escale	-	Anik Carle

ABSENCES

Établissement
École Ami-Joie-et-des-Grès
École de la Solidarité
École de Yamachiche-Saint-Léon
École Dollard
École du Versant-de-la-Batiscan
École le Tremplin
École Louis-de-France
École Madeleine-De Verchères
École primaire de Louiseville
École Richelieu
École Sainte-Thérèse
École Saint-François-d'Assise
École Saint-Paul
École Saint-Philippe
École Saint-Pie-X

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Cindy Champagne, présidente, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Critères d'admission et d'inscription 2024-2025 - Lancement de consultation
   Madame Sophie Houle, directrice des Services éducatifs
5. PEVR 2023-2027 – Consultation finale

Madame Ginette Masse, directrice générale adjointe

6. Confinement barricadé

   Monsieur Jacques Moore, directeur adjoint des Services éducatifs accompagné d'un policier de la Sûreté du Québec et d'un policier du Service de police de Trois-Rivières
7. Désignation des membres parents au conseil d'administration pour les districts 1, 2 et 4
8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023
9. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023
10. Mot de la présidente et correspondance
11. Rapports :
    - 11.1 du trésorier
    - 11.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire
    - 11.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ
    - 11.4 de la représentante du comité EHDAA
    - 11.5 de la responsable du contenu Web https://www.facebook.com/cp.csduroy/
    - 11.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel, révision d'une décision)
    - 11.7 Comité calendrier
    - 11.8 Comité accueil et intégration
    - 11.9 Comité de révision de la régie interne
12. Affaires nouvelles :
    - 12.1. Association québécoise de la garde scolaire
13. Levée de l'assemblée

CP-020523-01 **IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE ET APPUYÉ PAR NICOLAS RIBES-TURGEON**

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION 2024-2025 – LANCEMENT DE CONSULTATION

Madame Sophie Houle, directrice des Services éducatifs, présente la Politique des critères d'admission et d'inscription.

Le retour de consultation est attendu par courriel.

Politique des critères d'admission et d'inscription : il y a eu certains changements dus à la capacité d'accueil de certains établissements secondaires. Certaines directions voudraient rétablir la notion de bassin pour les établissements du secondaire. La définition de bassin pour le secondaire est donc modifiée selon l'annexe 1 du document présenté.

Pour simplifier le processus, la préinscription serait abolie et il y aurait ainsi une étape d'inscription officielle seulement. Les années passées, certains parents ont pensé que la

préinscription était suffisante alors qu'elle ne l'était pas. Les directions voudraient donc qu'il y ait une seule inscription au secondaire et que le processus soit allégé.

Au niveau primaire, seules quelques dates sont modifiées.

Dans le document présenté, la période d'inscription et d'admission de la page 8 est erronée, on devrait plutôt lire du « 27 novembre au 8 décembre ». Le CSS veut encore favoriser le choix de l'école indépendamment des bassins, mais établit une priorisation des critères (détaillés à la page 8 du document) dans le cas où la capacité d'accueil d'une école soit atteinte.

Mme Ginette Masse dit que chaque année, des demandes d'agrandissement sont faites auprès du ministère de l'Éducation, car le nombre d'élèves dans la région croît rapidement.

Certains quartiers sont découpés en plusieurs bassins (cas du secteur des Terrasses/Bois-Joli). Un parent demande si la proximité entre bassins peut être considérée dans le choix de l'école. Mme Houle répond que le quartier est un cas particulier et qu'il y a d'ailleurs une école en construction vu le nombre d'élèves du secteur.

5. PEVR 2023-2027 – CONSULTATION FINALE

Madame Ginette Masse, directrice générale adjointe.

Il y a eu un atelier de travail le 25 avril dernier : 17 personnes étaient présentes ainsi que des membres du comité EHDAA et du CA.

Le résumé du PEVR est présenté dans le document « 05. PEVR_2023-2027 » envoyé préalablement aux membres du CP.

La démarche est résumée par Mme Masse et l'analyse est présentée dans la présentation.

Les priorités ont été déterminées suite aux diverses consultations et analyses :

- La réussite éducative
- Le bien-être et le climat scolaire
- Les membres du personnel
- L'efficacité organisationnelle

Chaque priorité se décline en plusieurs orientations.

<u>La réussite éducative</u> :

Le CSS se donne comme orientations l'augmentation de la diplomation et de la qualification, de la réussite du français, des mathématiques et une meilleure transition entre le primaire et le secondaire, le tout en incluant les élèves EHDAA.

<u>Le bien-être et le climat scolaire</u> :

Les orientations retenues sont d'assurer un climat positif et le bien-être du personnel et des élèves ainsi que la mise en place de conditions favorisant la motivation des élèves.

Les membres du personnel :

Le CSS veut être attractif et être performant sur le plan du recrutement. Il veut assurer l'intégration et le développement professionnel des membres du personnel, ainsi qu'assurer la reconnaissance et la fidélisation des membres du personnel.

Le groupe de travail du 25 avril a émis plusieurs suggestions qui sont résumées par Mme Masse :

- Miser sur les forces et capacités des élèves;
- Faire de la prévention et du dépistage précoce;
- Impliquer les organismes externes;
- Bien former le personnel;
- S'assurer que les élèves ont du plaisir à l'école;
- Utiliser du matériel adapté aux besoins des élèves;
- Valoriser les efforts des élèves et non seulement la réussite;
- Mettre en place une bonne structure de tuteurs (par exemple, permettre à un enfant de rester avec le même tuteur);
- Favoriser la stabilité du personnel;
- Impliquer tous les acteurs dans les plans d'intervention;
- Offrir des parcours stimulants aux élèves en difficulté;
- S'assurer que les EHDAA ont accès à des services complémentaires;
- S'assurer que les orientations soient cohérentes et constantes dans les écoles.

Mme Masse invite les parents du comité à répondre au sondage Google Forms envoyé dans la semaine du 24 avril 2023.

Commentaires sur le plan :
Mme Piedrahita mentionne qu'on considère moins le parcours des enfants issus de l'immigration, qui sont arrivés après des parcours difficiles. On se retrouve avec des cas où des élèves sont placés dans des classes adaptées, alors qu'ils ont un retard dû à leur parcours et non dû à des problèmes d'apprentissage. Mme Piedrahita invite le CSS à intégrer cette réalité dans les prochaines réflexions. Elle mentionne que le PEVR est excellent.
Mme Masse dit que cela n'avait pas été abordé aussi clairement et que dans les orientations sur le taux de diplomation et de qualification, une attention particulière sera portée à ces élèves, tout comme les élèves EHDAA. Les parents sont en accord avec les éléments du PEVR présentés.

Les prochaines étapes sont décrites à la dernière page de la présentation. Une fois le PEVR adopté, Mme Masse fera des suivis auprès du CP en cours d'année.

6. CONFINEMENT BARRICADÉ

Monsieur Jacques Moore, directeur adjoint des Services éducatifs, accompagné de M. Christian Lacasse (poste de Bécancour, officier par intérim), Mme Carole Lebel (capitaine au Service de police de Trois-Rivières), M. Alex Leblanc (moniteur à l'emploi de la force, policier retraité, précédemment responsable du dossier) et une patrouilleuse de la Sûreté du Québec, Mme Sylvie Gélinas-Lamy.

M. Moore remercie le CP pour l'invitation. Il dit que le dossier a beaucoup évolué dans le temps.

M. Leblanc a débuté le travail sur ce dossier en 2009. Au début du dossier, des exercices de confinement ont été faits avec des adultes. Depuis 2010, un plan de réponse des établissements sécuritaires est mis à jour chaque année.

Le plan a 2 objectifs principaux : la prévention et la réponse efficace en cas de menace (ex. : tireur actif). Des outils ont été aussi élaborés : plusieurs vidéos et plans particuliers pour assurer la réponse efficace en cas de menace.

En début d'année, chaque école doit fournir les plans de l'école et certaines indications pour intervenir de façon efficace. Des vidéos sont présentées aux équipes-écoles pour les préparer. M. Moore dit au CP qu'il était réticent aux pratiques avec les élèves. Comme psychologue de formation, il avait une certaine crainte quant à la réaction des élèves. En 2014, le CSS a proposé des questionnaires et affiches pour clarifier les rôles ainsi que des vidéos. En 2022, la montée d'évènements violents dans les médias a poussé l'équipe du CSS à prendre la décision de faire des pratiques, pensant que les avantages étaient plus grands que les inconvénients. Le CSS a proposé une façon de faire une pratique.

M. Moore rappelle le concept de « CINÉ », un acronyme utilisé pour indiquer ce qui génère de l'anxiété chez les humains :

- La perte de contrôle;
- Les évènements imprévus;
- La nouveauté;
- La difficulté à maîtriser une situation (menace pour l'égo).

En faisant des exercices, M. Moore et son équipe pensent qu'ils peuvent agir sur les premiers facteurs.

Mme Ricard demande s'il y a des recommandations qui ont été faites aux enseignants sur la manière de présenter l'exercice. On peut penser que certains enseignants sont plus doués que d'autres pour présenter. L'équipe qui présente répond que les vidéos et guides pédagogiques sont fournis pour les enseignants. On leur conseille de mettre l'emphase sur le « comment » et non le « pourquoi » de l'exercice.

Mme Piedrahita relate un cas réussi de pratique, où l'image employée par les enseignants était que les élèves sont comme des sardines sur un bateau. Elle demande à l'équipe s'il y a un retour prévu auprès des professeurs. Mme Gélinas-Lamy répond que dans un cas une professeure et une élève ont dû consulter un psychologue. M. Moore dit que le CSS demande aux équipes-écoles que les intervenants (psychologue, TES, etc.) soient présents lors des exercices.

M. Dupont demande comment les confinements sont amenés le jour de la pratique. L'équipe qui présente répond que la direction de l'école avise les enseignants d'avance pour se préparer (ils peuvent utiliser les outils fournis). M. Leblanc ou un policier arrive et par l'intercom le directeur dit qu'il y a un exercice. M. Dupont demande si les exercices sont faits dans des moments particuliers de la journée. La réponse donnée est que l'essentiel est de faire l'exercice dans une forme simple. Il y a déjà eu un essai lors d'une pause et c'était plus compliqué.

Mme Larose rapporte certaines rétroactions d'adolescents qui ont apprécié l'exercice, car ils sentent que la prévention est prise au sérieux dans leur établissement.

M. Ribes-Turgeon propose à M. Moore et aux policiers de travailler sur la communication avec les parents avant les exercices pour mieux les outiller. Ainsi, les parents pourront aborder le sujet avec les enfants en amont, de la façon qu'il juge la plus adaptée pour eux. Il propose que les dates des exercices soient aussi communiquées aux parents. Les parents, dans certains cas où les enfants sont jugés vulnérables, pourraient décider que leurs enfants ne participeront pas. Mme Ravary propose aussi qu'il y ait plus de communications en amont.

Un parent présent relate qu'il y a eu un vrai confinement dans sa région et mentionne que les enseignants et les élèves étaient bien préparés, mais que les parents ne savent pas nécessairement ce qu'ils devraient faire. Il serait pertinent qu'il soit communiqué ce qui est attendu des parents. M. Leblanc dit que lors d'un vrai confinement, une fois la situation maîtrisée, il y aurait des zones prévues pour obtenir du soutien, des soins et pour accueillir les parents. Il pourrait être envisagé de faire un guide pour les parents.

Mme Gélinas-Lamy de la Sûreté du Québec et M. Leblanc vont travailler sur la communication avec les parents.

Mme Bellemare, qui est éducatrice et enseignante, décrit que les exercices de confinement barricadé qu'elle a vécus se sont très bien passés et qu'il n'y a pas eu de répercussions sur les enfants, moins que les pratiques d'incendie selon son expérience. Elle se demande si plus de communications avec les parents amènera plus de questions et donc plus d'informations sensibles circulant sur le confinement. M. Moore mentionne qu'il y a beaucoup d'informations qui resteront entre les écoles et les corps policiers. Il faut trouver un équilibre entre l'information qui sera envoyée aux parents et celles qui restent entre les écoles et les corps policiers, plus d'ordre opérationnelle.

Dans un cas de vrai confinement, le CSS communiquerait avec les parents (courriel, Facebook, etc.). L'équipe des communications du CSS serait responsable de ce volet.

M. Durand demande aux présentateurs s'il y a une réelle augmentation du risque. M. Leblanc répond qu'il ne croit pas que ce soit le cas. Mme Gélinas-Lamy mentionne que sans les pratiques, la réponse en cas de menace serait incomplète et que c'est aussi ce qui a motivé la tenue de pratiques. La formation des enseignants est plus complète et uniforme en faisant des pratiques. M. Leblanc mentionne qu'il y a toutefois plus de cas d'enquête pour menaces maintenant avec les réseaux sociaux.

7. DÉSIGNATION DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES DISTRICTS 1, 2 ET 4

Une candidature par district a été déposée :

District 1 : Ménaïk Bleau
District 2 : Daniel Dupont
District 4 : Mélissa Larose

CP-020523-02 IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-LISE TOLLEY-BRUNEAU

Que les candidats soient désignés par acclamation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023

CP-020523-03 **IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE TRUDEL ET APPUYÉ PAR SHANA MYRIAM RAVARY**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023

Mme Champagne propose que la prochaine séance ordinaire du CP du 6 juin se tienne au restaurant. Les membres du CP sont d'accord. Mme Manon Ricard mentionne que l'idée de la pièce de théâtre mentionnée au comité du 4 avril est intéressante. Mme Champagne dit que cette option pourra être envisagée l'année prochaine.

10. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Le RCPAQ demande que la présidente du CP signe une lettre qui sera envoyée au ministre de l'Éducation et au Protecteur national de l'élève. Mme Champagne lit la lettre qui sera envoyée au ministre.

Mme Ménaïk Bleau demande des précisions. Mme Champagne précise que la lettre demande à ce que les étapes de traitement des plaintes soient allégées et accélérées.

Le CP est en accord avec la signature, avec quelques commentaires :

M. Richard pense que la lettre s'écarte et est un peu trop longue. Il demande que ce retour soit fait, par la représentante du RCPAQ, au RCPAQ sur cet aspect. M. Hamel appuie. M. Savard mentionne que la lettre ouvre la porte à une interprétation en faveur de plus de centralisation.

Mme Carle mentionne que cette lettre pourrait aussi être envoyée aux députés.

11. RAPPORTS

11.1 du trésorier

Le solde du compte en date du 2 mai est 5 359,38 $.

Un chèque de 6 000 $ sera déposé cette semaine et des chèques seront émis aux parents pour les dépenses de transport et de gardiennage par la suite.

11.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire

Le CA a discuté du PEVR, de contrats de construction et de rénovation de plusieurs écoles.

Pour le dossier des transports, une nouvelle personne a été embauchée et le transfert du dossier a été fait par Mme Boucher.

11.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ

Aucun suivi supplémentaire.

11.4 de la responsable du comité EHDAA

Il y a eu une séance extraordinaire sur le PEVR. Le comité EHDAA a pris part aux discussions du 25 avril sur le PEVR avec les parents du comité de parents.

11.5 de la responsable du contenu Web https://www.facebook.com/cp.csduroy/

Les accès sont reçus par Julie Normandin.

11.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel, révision d'une décision)

Il n'y a pas eu de rencontre.

11.7 Comité calendrier

Il n'y a pas eu de rencontre.

11.8 Comité accueil et intégration

Mme Champagne demande s'il y a des parents qui voudraient se joindre au comité d'accueil et d'intégration. Il y aura 2 rencontres pour planifier l'accueil des nouveaux membres avant l'AGA.

Mmes Marie-Lise Tolley-Bruneau et Manon Ricard ainsi que M. Djoher Essabah Bakhouche se joindront au comité.

11.9 Comité de révision de la régie interne

Il n'y a pas eu de rencontre.

CP-020523-04 **IL EST PROPOSÉ PAR MÉNAÏK BLEAU ET APPUYÉ PAR PHILIPPE DURAND**

Que les rapports soient adoptés en blocs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1. Association québécoise de la garde scolaire :

Mme Bellemare mentionne au comité qu'il y a des formations intéressantes à faire connaître aux écoles : https://www.gardescolaire.org/outils/ateliers-et-formations-ensemble-repas-conviviaux/ .

Une discussion suit parmi certains membres du CP sur les politiques alimentaires. Mme Champagne dit que chaque école définit sa politique. Mme Bleau dit qu'il y a déjà eu une volonté de faire une politique uniforme.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-020523-05 **IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-MÉLIE PÉPIN ET APPUYÉ PAR NICOLAS RIBES-TURGEON QUE LA SÉANCE SOIT LEVÉE À 21 H 40**.

La prochaine séance se tiendra le 6 juin 2023 à 19 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Présidente

Nicolas Ribes Turgeon

Digitally signed by Nicolas Ribes Turgeon
DN: cn=Nicolas Ribes Turgeon, o, ou, email=nicolas.rturgeon@gmail.com, c=CA
Date: 2023.07.17 15:04:51 -04'00'

Secrétaire